

Comité Technique Local du 19 OCTOBRE 2021 Déclaration Liminaire

Mme la Présidente du CTL, Mme la Directrice Régionale

Restructurations, fusions, simplifications, numérisation...

Tels sont les maîtres mots de notre administration, qui reviennent tel un leitmotiv.

La crise sanitaire a donné l'opportunité à la DG d'intensifier tous ces projets.

Vous poursuivez ainsi le NRP dans les BDR, inexorable chantier de resserrement du réseau et de déstabilisation des services et des agents, en nous présentant à ce CTL les opérations 2022.

FO DGFIP 13 s'est opposé au NRP dès le départ et a également, dans cette instance, alerté sur les risques et l'inconséquence de la mise en place de cette réforme visant à réduire de manière drastique la présence de notre service public.

Aujourd'hui, nous voyons de manière criante les premiers résultats à travers les services aux effectifs bancals, associés aux sous-effectifs récurrents dictés par un dogme de réduction des emplois sans lien avec la réalité et les nécessités liées à l'accomplissement de nos missions. Seule la façade compte sans tenir compte des remarques légitimes des organisations syndicales sur les conditions de travail des agents.

Comme **FO DGFIP 13** l'a toujours affirmé, et les faits nous donnent encore malheureusement raison, si la 1^{ère} phase du NRP a prévu la destruction du réseau de la gestion publique en éclatant les missions entre CDL et SGC, sonnante ainsi la mort des trésoreries, cette géographie revisitée ne concerne pas que le secteur public local !

La seconde vague frappe de plein fouet les SIE avec la mise en place de centres spécialisés en tous genres : pôle national de gestion des professionnels, PNSR actions juridiques du recouvrement forcé, service de gestion des quitus, guichet TVA en ligne, 10 centres de contact des professionnels... avec pour conséquence les déclassements des postes et suppressions des emplois dans tous les départements dont le nôtre !

Et voici déjà d'autres conséquences à venir puisque certaines missions dévolues à un ou plusieurs de nos SIE des BDR seront délocalisées vers Valence dans la Drôme dès le 1^{er} septembre 2022.

Le terrain est bien « préparé » pour prévoir les prochaines futures suppressions d'emplois de 2022 dans les BDR tout en poursuivant le démantèlement des missions.

Les SIP seront aussi impactés dès que le PAS sera totalement opérationnel, que la TH des locaux principaux aura été supprimée et que le portail commun de recouvrement social et fiscal (porte d'entrée d'une future agence de recouvrement ?) sera déployé !

Quant aux SPF, les restructurations et fusions sont aussi en cours avec la mise en place des SAPF (service appui à la publicité foncière), du SNE (service national de l'enregistrement), de l'ouverture de l'ANF (accès des notaires au fichier) !

Sans oublier pour les CDIF : la mise en place de GMBI (gérer mon bien immobilier), directement accessible aux usagers !

Et pour finir le Foncier innovant à l'ordre du jour du précédent CTL, avec les missions des géomètres reprises par... GOOGLE.

Exit l'humain, on parle dorénavant de « swot » (méthode d'analyse stratégique en vogue dans les entreprises), de management, de coworking, de flesk desk (bureau nomade)...

Mais quid des agents dans tout cela ?

Ces agents qui, tous grades confondus, sont de plus en plus préoccupés pour leur avenir professionnel face à toutes ces restructurations et réorganisations de services.

Pour preuve les résultats de la grève du 5 octobre dans notre département où près de 30 % des agents de tous les services que nous venons de citer se sont mobilisés afin de dénoncer ce mal-être de plus en plus manifeste dans leur quotidien, n'acceptant pas également les restructurations à venir.

Cela devrait vous interpellier Mme la Directrice Régionale mais votre préoccupation immédiate, et on le voit bien à peine un mois après un précédent CTL, est d'appliquer au plus vite la feuille de route initiée par le DG sur la mise en place effective du NRP dans le département sans perte de temps et sans dialogue social.

Vous nous direz, certes, que les mouvements locaux de mutation prévus pour janvier 2022 prendront en compte les vœux des agents.

Vous oubliez juste de préciser le cadre contraint et imposé de l'exercice avec un grand chambardement à venir tant vos opérations NRP sont diverses et variées !

Pour mieux désorganiser un réseau, la DG ne trouvera pas mieux que cette réforme.

Ces agents, à qui on demande toujours plus, que l'on envoie à des kilomètres de chez eux, voient leur charge de travail en augmentation constante suite aux restructurations et aux suppressions d'emplois. Car, là encore, nous devons être exemplaires !

N'oublions pas que la DGFIP reste le fournisseur officiel de suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'Etat avec près de 1500 à « absorber » de nouveau pour 2022 !

Les agents de la DRFIP PACA perdent peu à peu tout sens du travail, et se sentent de plus en plus démotivés !

Les files d'attente à nos guichets certains jours traduisent bien une fracture entre notre service public et les citoyens qui ne s'y retrouvent plus dans le calcul de leurs impôts par exemple.

En cette fin d'année, ils découvrent avec stupeur des changements sur leur feuille d'impôts qu'ils n'auraient jamais vu auparavant avec nos services structurés et bien organisés.

De plus, les collectifs de travail ressortent fracturés de ces deux ans de crise sanitaire.

Que d'investissement pour si peu de reconnaissance malgré le beau discours du Ministre Bruno LE MAIRE en date du 28 septembre à la une de ULYSSE...

Prenons ainsi pour exemple la rémunération :

Augmenter le point d'indice des agents pour rattraper l'inflation ? Surtout pas, cela ne doit pas être à l'ordre du jour... après plus de 10 ans de stagnation salariale !

Accordons leur juste quelques « mesurette » à grand renfort médiatique sous forme d'une prime non récurrente.

Après tout, les agents peuvent travailler plus longtemps, plus vieux, sans revalorisation, et surtout sans rien dire !

Et pour le télétravail, donnons leur simplement 2,50 euros d'indemnités par jour comme si cela représentait un effort considérable de la DG sachant que des centaines de millions sont investis chaque année dans le système d'information de la DGFIP pour renforcer l'intelligence artificielle dans les services et répondre ainsi à la réduction des coûts humains.

FO DGFIP 13 considère qu'il y a urgence Mme la Présidente du CTL, à prendre conscience de la mauvaise trajectoire prise par notre administration qui créera un désastre social à tous les niveaux, des agents aux contribuables.

FO DGFIP 13 ne tombera pas dans le piège de la résignation face à cette réforme du NRP et continuera à la dénoncer car elle ne représente pas une source d'amélioration des conditions de travail des agents, bien au contraire !